

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**PICARD**

**Alain**

**Membre d'EPCI/Agglomération du choletais/vice président**

Élu(e) ou nommé(e) le : 01/04/2008

Déclaration déposée le : 07/02/2023 09:41:43

### Renseignements personnels :

Année de naissance : 08/07/1957

Adresse :

[REDACTED]

[REDACTED]

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : rectorat de Nantes de 01/2017 à 08/2022 inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional Commentaire : départ en retraite au 1er septembre 2022. [REDACTED]	2017 : 59 708 € Net 2018 : 60 982 € Net 2019 : 68 122 € Net 2020 : 67 753 € Net 2021 : 68 732 € Net 2022 : 45 821 € Net

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : IFEAP Formatrice

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

**7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci**

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice président de l'agglomération de 01/2017 à 01/2023 Commentaire : Ces montants correspondent à l'indemnité perçue comme vice président de l'agglomération en net à payer après prélèvement sur la base de 2022/2023. Il n'y a pas eu de changement réel depuis 5 ans.	2017 : 10 284 € Net 2018 : 10 284 € Net 2019 : 10 284 € Net 2020 : 10 284 € Net 2021 : 10 284 € Net 2022 : 10 284 € Net 2023 : 857 € Net

**Observations**

*Je soussigné Alain Picard certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 07/02/2023 09:41:43*

*Signature : Alain Picard*